



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**

<p><b>Nombre de conseillers municipaux :</b> En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 26</p> <p><b>Date de la convocation :</b> Le 10 septembre 2024</p> <p><b>Publication site internet :</b> Le 6 novembre 2024</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Christian PERRIER, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHI.</p> <p><b>Etaient représentées :</b> M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD et M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p><b>Absente :</b> Mme Caroline BRULEY, Mme Stéphanie LUSSIANNA et M. Michel VARRONI.</p>
---	--

**Délibération n°07**

**Rapporteur : Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET**

**Objet : Subvention exceptionnelle en faveur du Téléthon**

L'AFM-Téléthon est une association qui mène un combat contre des maladies génétiques, rares, évolutives et lourdement invalidantes. L'AFM-Téléthon est pionnière dans la recherche et l'amélioration du quotidien des malades. Trois missions sont au cœur de son engagement : Guérir, Aider, Communiquer.

Chaque année, des associations et des bénévoles organisent des animations partout en France et à l'étranger pour le Téléthon, et participent ainsi à une aventure humaine exceptionnelle et solidaire. La Ville d'Ugine souhaite soutenir ses actions.

Il est donc proposé d'accorder une subvention exceptionnelle définie sur la base de 0,50 € reversée par entrée au Festival du Jeu et du Jouet qui aura lieu les 7 et 8 décembre 2024.

La commission municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise le versement d'une subvention exceptionnelle définie sur la base de 0.50 € reversée par entrée vendue au Festival du Jeu et du Jouet qui aura lieu les 7 et 8 décembre 2024.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240916-20240916\_DE07\_DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2024

Publication : 20/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire